

## **Présentation de l'Etat sommaire des versements**

La préparation d'un *Etat sommaire des versements* a été un des premiers engagements de Charles-Victor Langlois, directeur des Archives nationales en 1913. Titulaire depuis plus de vingt cinq ans de la chaire de Sciences auxiliaires de l'histoire à la Sorbonne, fondateur d'une école historique, l'école méthodique, cet historien médiéviste avait publié en 1898 avec Charles Seignobos une *Introduction aux études historiques*<sup>1</sup> où les auteurs offraient de longs développements sur le statut et la critique des sources.

Publié à partir de 1924, cet *Etat sommaire* concernait les **versements**\* d'archives ministérielles effectués aux Archives nationales : ceux du ministère de l'Intérieur classés dans la **série**\* F du **cadre de classement**\* formé à partir de 1809 par Daunou, garde des Archives de l'Empire, et ceux du ministère de la Justice, classés sous la double lettre BB à partir de 1848. L'*Etat sommaire* de la série BB ne fut achevé qu'en 1947.

La série F devait primitivement accueillir les archives de tous les ministères. Elle fut rapidement limitée aux archives du ministère de l'Intérieur « et des administrations qui en dépendent » : le ministère de l'intérieur englobait en effet de grands services publics qui formèrent, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, des ministères ou des administrations distinctes. La série F fut à son tour subdivisée, en 1831, en sous-séries qui en forment un cadre de classement méthodique. Les documents de l'ancienne série F furent tous répartis, par matières, dans ces nouvelles sous-séries, dont le nombre s'est accru au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

L'*Etat sommaire des versements* se présente comme une liste exhaustive des versements intégrés dans les subdivisions des séries F et BB. Il s'apparente à un **répertoire numérique**\* : une analyse, dans l'ordre de leur cotation, de tous les cartons, liasses, ou registres figurant sous une cote dans chacune des sous-séries. Certaines analyses regroupent plusieurs cotes, d'autres sont quelquefois assez détaillées (au niveau du dossier). Pour certains groupes de cotes, cet *Etat sommaire* représente l'instrument de recherche le plus complet à ce jour.

Pour permettre aux lecteurs de comprendre « l'aspect que les collections présentent après les manipulations -- triages et classements -- qu'ils ont subis, par les soins des archivistes », et mieux connaître « comment les papiers des Ministères, des Administrations et des Établissements qui en dépendent se sont déposés, par couches successives, aux Archives nationales (...), depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle », Charles Victor Langlois imposa à chaque rédacteur de l'Etat sommaire d'introduire chacune des sous-séries par un texte construit selon un plan commun, en quatre parties : histoire de la production des documents, histoire de leur conservation au sein de l'administration, histoire de leur transfert aux Archives nationales, histoire des classements et inventaires dont ils ont fait l'objet. L'ensemble est précédé d'une ***Introduction générale par Charles-Victor Langlois*** qui témoigne d'une connaissance approfondie des « archives des archives » et des inventaires anciens. Il y brosse un tableau très complet de l'histoire des Archives depuis l'Empire, et de l'effet de cette histoire sur la collecte et le traitement. Ce texte, qui n'a pas été réédité, est accessible sur le site des Archives nationales.

---

<sup>1</sup> Langlois, Charles-Victor et Seignobos, Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898.

## Glossaire

Définitions extraites de Christine Nougaret et Bruno Galland, *Les instruments de recherche dans les archives*, Paris, la documentation Française, 1999, p. 217-225.

### **Cadre de classement**

Plan directeur préétabli, fixant la répartition des fonds au sein d'un service d'archives, entre des grandes divisions et subdivisions méthodiques, appelées séries\* et sous-séries\*. Cette répartition détermine la cotation. Le cadre de classement ne doit pas être confondu avec le plan de classement\*.

### **Etat (état des fonds, état des versements, état des inventaires)**

Liste exhaustive décrivant de façon succincte l'ensemble des fonds, des versements, ou des inventaires existant dans un service d'archives.

### **Index (ou table alphabétique)**

Liste alphabétique de termes, en général des noms de personnes, de lieux ou de latières, relévés dans (...)un instrument de recherche et assortis des références correspondantes (n° de page dans le cas de *l'État sommaire des versements*) destinées à retrouver les occurrences de ces termes.

### **Plan de classement**

Ordre dans lequel les documents d'un fonds ou d'une série d'archives ont été classés et ordonnés.

### **Répertoire**

Instrument de recherche ayant pour niveau de description le dossier ou l'article et donnant pour chacun sa cote, ses dates extrêmes, et une analyse aussi courte que possible.

### **Répertoire numérique**

Répertoire présentant chaque article dans l'ordre numérique des cotes.

### **Série**

Division primaire d'un cadre de classement méthodique, généralement désignée par une lettre ou un ensemble de lettres de l'alphabet, appelée(s) « lettre(s) de série » qui sert à la cotation des articles qui la composent. La série correspond soit à un fonds, soit à une partie de fonds ou à un regroupement de fonds, soit encore à une tranche chronologique.

### **Sous-série**

Subdivision d'une série dans le cadre de classement des services d'archives, généralement désignée par un ensemble de lettres de l'alphabet et de chiffres.

### **Versements**

- Opération matérielle et administrative par laquelle la responsabilité de la conservation d'archives passe de l'administration détentrice à un centre de préarchivage à un service d'archives, ou bien d'un centre de préarchivage à un service d'archives.
- Les documents ainsi transférés.